

## UNE BONNE ANALYSE DES COÛTS DE GESTION

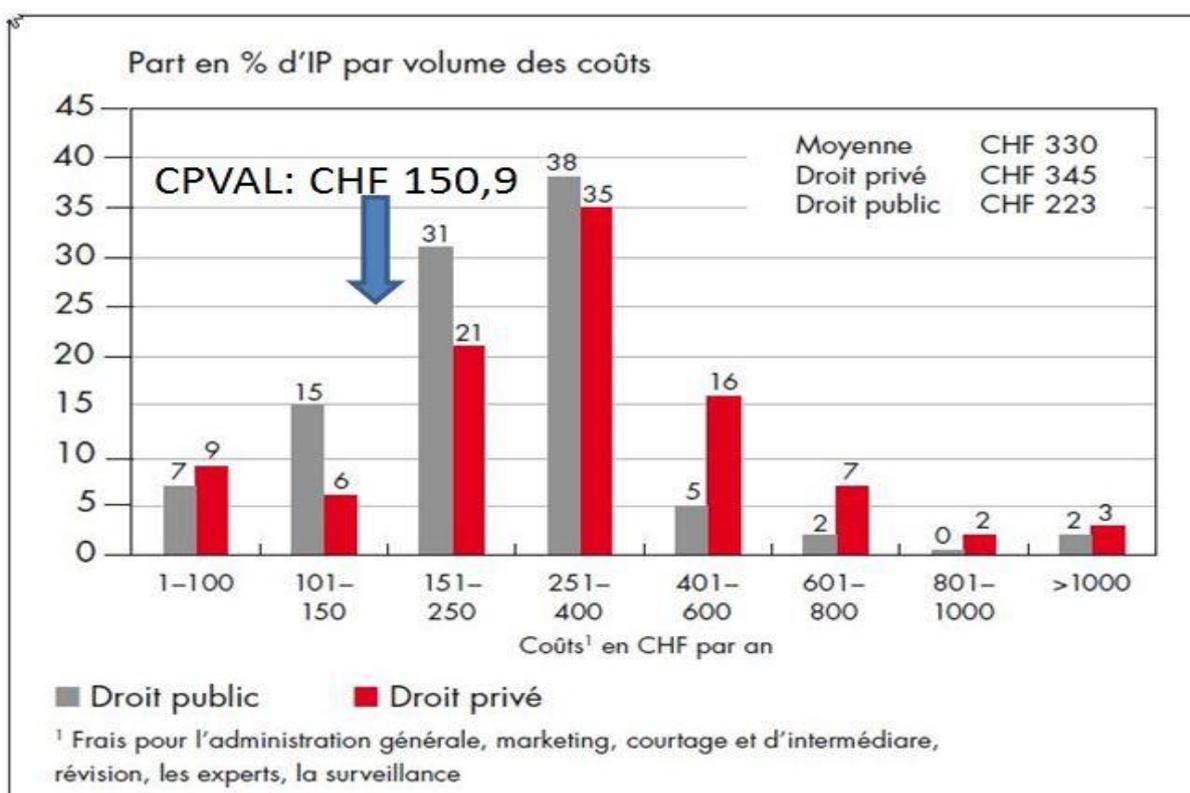


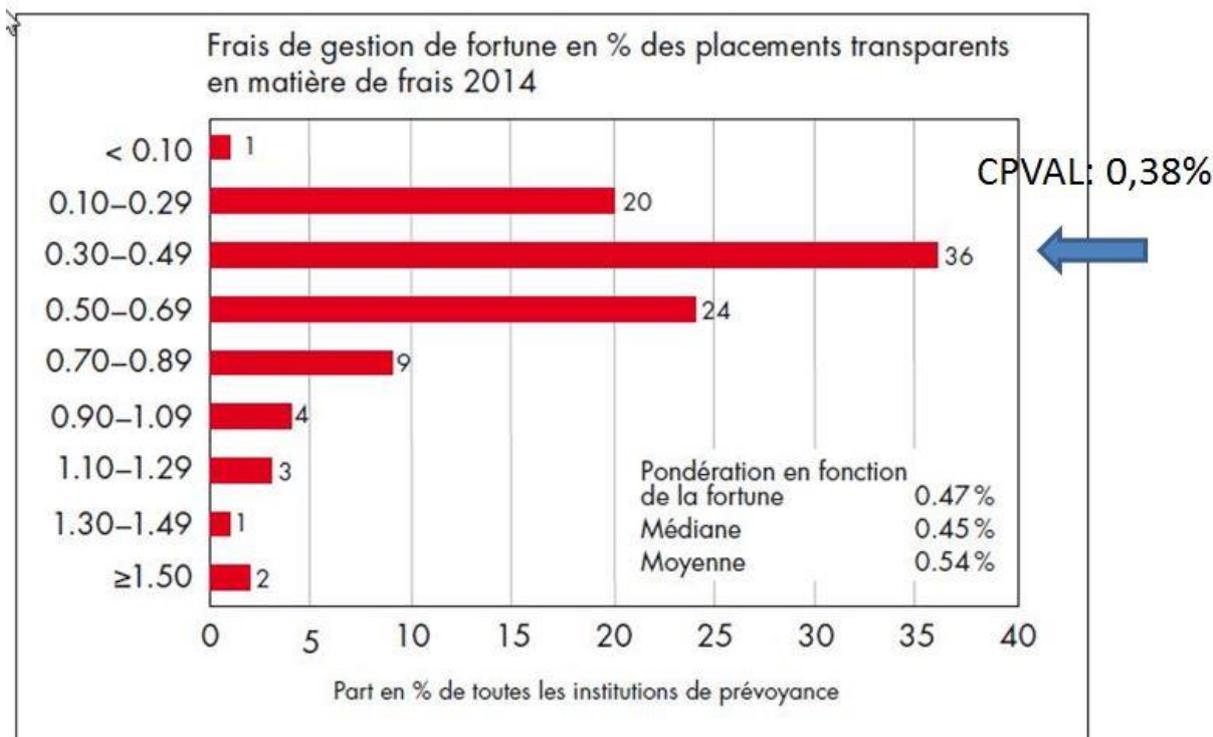
Avec des taux d'intérêt très faibles, une durée de vie accrue des assurés, un degré de couverture juste suffisant, des taux de conversion et des taux d'intérêt techniques bas, les bilans des Caisses de pension se retrouvent fortement alourdis. Ajoutez à cela des rendements obligataires négatifs et une liquidité coûteuse et vous comprendrez très vite pourquoi les Caisses examinent d'un peu plus près leurs coûts. Les frais économisés constituent des rendements supplémentaires sans risque accru.

### Comment faire pour baisser les frais d'une Caisse de pension ?

Il est tout d'abord pertinent de réaliser une analyse précise des coûts ; une analyse des coûts conduite par des spécialistes externes ou internes permet de prendre davantage conscience des coûts implicites et cachés. A ce titre, la publication imposée par les dispositions légales des frais de gestion d'une Caisse a d'ores et déjà accru la transparence.

Pour CPVAL, cette analyse révèle les résultats suivants :





Il est intéressant de constater qu'aussi bien pour les frais administratifs que de gestion de fortune, notre Institution se situe parmi les Caisses ayant des coûts tout à fait raisonnables dans l'environnement de la prévoyance professionnelle. Si l'on fait abstraction des frais administratifs pour se concentrer sur ceux liés à la gestion de fortune, l'objectif principal visé par CPVAL est de gérer et placer les actifs des assurés. Le succès – en l'occurrence le rendement – se détermine principalement par l'allocation des actifs. Le choix de la mise en œuvre d'une stratégie d'investissement exerce une grande influence sur les frais. Mais attention, si beaucoup de gérants de Caisses estiment qu'ils maîtrisent les frais de gestion s'ils se conforment à la moyenne suisse, CPVAL ne se contente pas de ce constat. Cette analyse est revue en permanence. Cela, dans l'intérêt des assurés. Une renégociation des conditions permet à elle seule des économies de 5 à 10% des coûts totaux de la gestion des actifs. A titre d'exemple, en 2016 et pour le futur, CPVAL vient de renégocier les coûts d'un de ses placements indiciaires en actions étrangères dans lequel elle est investie à hauteur de CHF 100 mios. L'économie réalisée se monte à CHF 150'000.- par année.

### Des renégociations concrètes doivent suivre

Lors des renégociations, l'examen doit porter non seulement sur les commissions d'un mandat mais aussi sur les frais de toutes les prestations de service ainsi que sur la totalité des fournisseurs. Il est par conséquent important que CPVAL limite ses partenaires et entretienne avec eux d'excellentes relations pour faciliter les négociations. Ce travail, notre Institution le réalise depuis plusieurs années de sorte qu'une très bonne relation de confiance s'est établie entre les 6 partenaires et la Caisse. Les interlocuteurs sont connus et témoignent d'une grande connaissance du fonctionnement de celle-ci. Des baisses de coûts sont encore possible (réduction des produits dans lesquels CPVAL est investie, augmentation de volume, changement de style de gestion). De plus, quantité de conditions perdent de leur actualité et ne sont plus compétitives puisque le marché et les produits d'investissement évoluent continuellement.

Toutefois, la négociation des nouvelles conditions reste complexe et coûteuse. Il est important pour cela de s'assurer que les personnes en charge de l'analyse soient des personnes de métier.

### **Rester raisonnable**

Si le souci de réduire du mieux possible nos coûts de gestion est permanent, il est également fondamental de mener cette analyse avec circonspection ; en effet, un produit peut coûter cher s'il répond ou excède nos attentes de rendement. Il est tout à fait normal de payer davantage si en compensation, la gestion du produit améliore le rendement de la Caisse. A titre d'exemple, CPVAL entretient depuis plus de 15 ans un mandat avec une société de gestion de fortunes spécialisée en Actions suisses. Le coût payé est de 0,4% de la fortune par année pour un montant sous gestion de CHF 100 mios. Il est possible de trouver des produits indiciaires en Actions suisses qui ne coûteraient que 0,05%. Toutefois, en tenant compte des résultats réalisés par la société, il s'avère que celle-ci nous a rapporté 1,3% de rendement de plus que le marché, et ceci depuis 1998 ! Le coût que CPVAL paie est donc parfaitement justifié eu égard aux résultats obtenus.

### **Conclusion**

Les dispositions réglementaires de la divulgation des coûts ont déjà permis d'améliorer la transparence. L'attention s'est à l'évidence accrue sur les coûts de gestion des actifs. Cependant, seule une Caisse de pension capable de bien analyser les frais de gestion des actifs et les détails du métier peut prendre des mesures concrètes, augmenter les revenus des placements et générer un rendement supplémentaire sans accroître les risques pour les assurés. CPVAL s'y emploie en permanence.